

L'eau a moitié prix c'est vous qui voyez !

L'eau est un bien commun : exigeons le retour en régie publique intercommunale !

★ En novembre 2006, le *comité de défense des services publics de Cognac* conçoit un 4-pages (leretourdelaoutruche.com/dossiers/eau_cognac.pdf) démontrant point par point l'économie qu'entraînerait une gestion de l'eau en régie publique intercommunale au lieu de l'actuelle délégation via « *Véolia Eau* ». Notre étude était sérieuse : elle a été critiquée mais les attaques de nos délateurs ont plutôt renforcé notre crédibilité. Voici un exemple significatif. Nous annonçons une charge de 52 000 € en frais d'électricité pour l'eau. Le président du *SIEAAC* a cru pouvoir avancer que ces charges représenteraient au moins 83 000 €. Les chiffres fournis par l'exploitant *Véolia* dans son dernier compte d'exploitation : 52 115 € ! De plus, notre étude révèle un surcoût de plus de 2 millions d'euros par an sur nos factures !

★ Le 12 mai 2007, nous avons baptisé tous les panneaux d'entrée d'agglomération « Cognac » en « *Véognac* ». C'était un clin d'œil sympa aux véognaçais pour leur signaler que le *SIEAAC* (*Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement de l'Agglomération de Cognac*), regroupant Cognac, Saint-Brice, Châteaubernard et Merpins concernant l'eau et l'assainissement, soutient depuis 32 ans la solution de la facilité : la délégation de service public de l'eau à une entreprise privée (*Véolia*) au détriment d'un véritable service public. De surcroît, ses membres se verraient bien renouveler un tel contrat 12 ans de plus malgré le gâchis financier !

L'heure approche et c'est notre dernière chance. Saisissez-la !

★ Des décisions importantes vont être prises très prochainement et vous pouvez agir ! Dès à présent, nous invitons le maximum de concitoyens à soutenir une pétition (<http://veognac.free.fr>) qui transmettra automatiquement un e-mail aux différents responsables majeurs à chaque fois que cette pétition recevra 50 signatures supplémentaires sans non plus les polluer d'e-mails.

L'eau n'est ni une marchandise ni une rente pour certains.
C'est un bien commun de l'Humanité.

**PROUVONS EN MASSE NOTRE
MECONTENTEMENT !!!**

<http://veognac.free.fr>

<http://hastacognacsiepre.over-blog.com>

MAÎTRES
CONTRE
SIGNÉ !

Ou en renvoyant le talon ci-dessous à l'adresse :

- Comité pour la défense et le développement de l'hôpital et des services publics de Cognac
Opération « Véognac bis »
47 rue Richard
16100 COGNAC

Par ma signature, j'exige que les élus du SIEAAC s'engagent dans une gestion publique de l'eau et de l'assainissement par la création d'une régie intercommunale qui assurera un service de qualité en se préoccupant avant tout de l'intérêt des usagers.

Nom : Prénom : Ville : Date de naissance * : .../.../ 19....
Signature :

* : facultatif